
DELIBERATION

CONSEIL DEPARTEMENTAL

31 Mars 2017

OBJET : Budget primitif 2017 consacré à la politique départementale agricole et à la politique de démoustication

L'an deux mille dix-sept et le Vendredi trente et un Mars, à dix heures, le Conseil Départemental s'est réuni en session ordinaire dans le lieu accoutumé de ses séances, sous la présidence de Madame Martine VASSAL.

ETAIENT PRESENTS :

Martine AMSELEM, Sylvia BARTHELEMY, Rébia BENARIOUA, Sabine BERNASCONI, Patrick BORE, Jean-Pierre BOUVET, Danièle BRUNET, Marie-Pierre CALLET, Laure-Agnès CARADEC, Sylvie CARREGA, Corinne CHABAUD, Sandra DALBIN, Brigitte DEVESA, Anne DI MARINO, Maurice DI NOCERA, Jean-Claude FERAUD, Gérard FRAU, Gérard GAZAY, Bruno GENZANA, Jacky GERARD, Valérie GUARINO, Jean-Noël GUERINI, Haouaria HADJ-CHIKH, Rosy INAUDI, Henri JIBRAYEL, Claude JORDA, Nicole JOULIA, Nicolas KOUKAS, Eric LE DISSES, Lucien LIMOUSIN, Richard MALLIE, Christophe MASSE, Danielle MILON, Véronique MIQUELLY, Lisette NARDUCCI, Benoît PAYAN, Jean-Marc PERRIN, Christiane PUJOL, Marine PUSTORINO, René RAIMONDI, Aurore RAOUX, Didier REAULT, Maurice REY, Denis ROSSI, Lionel ROYER-PERREAUT, Patricia SAEZ, Thierry SANTELLI, Evelyne SANTORU-JOLY, Josette SPORTIELLO, Geneviève TRANCHIDA, Martine VASSAL, Jean-Marie VERANI, Frédéric VIGOUROUX

ETAIENT EXCUSES :

Solange BIAGGI donne procuration à Maurice DI NOCERA,
Hélène GENTE-CEAGLIO donne procuration à Martine AMSELEM,
Yves MORAINÉ donne procuration à Jean-Marc PERRIN,
Henri PONS donne procuration à Marie-Pierre CALLET,
Michèle RUBIROLA donne procuration à Josette SPORTIELLO

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 31 Mars 2017
PRESERVATION DES TERRITOIRES
RAPPORTEUR(S) : M. LUCIEN LIMOUSIN

DELIBERATION

OBJET : Budget primitif 2017 consacré à la politique départementale agricole et à la politique de démoustication

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 31 Mars 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'adopter la politique publique de l'agriculture pour 2017 ;
- d'approuver les modalités de mises en œuvre du programme de démoustication 2017 et le budget correspondant ;
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer les conventions nécessaires à la mise en œuvre de ces politiques publiques, et notamment la convention-cadre à conclure avec la Région au titre de la loi NOTRe et la convention de coopération avec l'EID dans le cadre du plan de lutte anti vectorielle ;
- d'approuver l'adhésion du Département à l'association nationale « Agrilocal », l'ouverture de la plateforme à l'ensemble des acheteurs publics et, si nécessaire, le lancement d'une procédure de consultation pour l'animation d'un réseau de producteurs ;
- de procéder aux affectations d'AP figurant dans l'annexe financière jointe au rapport ;
- de donner délégation à la Commission permanente pour procéder à des modifications ou à des compléments d'affectation.

A l'unanimité
M. VERANI s'abstient

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée